

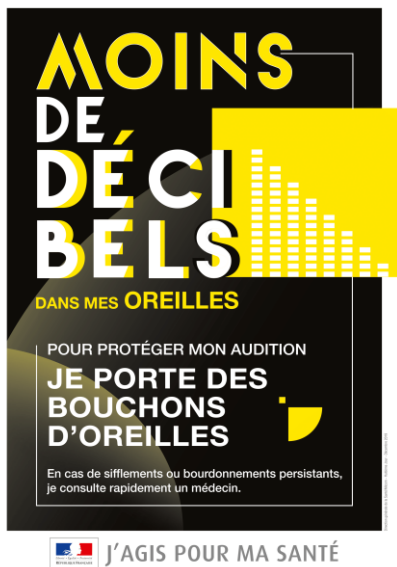
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 18 février 2025

CARNAVAL 2025 : « POU AN VIDÉ SAN RISK, PWOTÉJÉ KÔW ! »

Le Carnaval de Martinique, riche en traditions et en histoire, est une période festive qui peut engendrer des risques. Pour protéger les festivaliers, l'ARS Martinique s'engage activement avec une campagne de prévention axée sur la santé sexuelle, la réduction des nuisances sonores et les risques liés à l'alcool et à la chaleur. Ce mercredi 19 février 2025 à 10h30, l'ARS remettra des équipements de protection et des kits de communication aux communes accueillant les grandes parades, renforçant ainsi la sécurité de tous.

« Moins de décibels dans nos oreilles »



Le bruit est présent pendant la période du Carnaval : bradjacks, vidés, groupes à pied, soirées... avec le risque de développer des dommages auditifs notamment chez les jeunes enfants (perte auditive, acouphène, hyperacousie...). Ce risque est également accentué par les pratiques excessives et précoces d'écoute de musique amplifiée au quotidien, mais également des effets néfastes sur le bien-être et la santé.

Avec près de 25 millions de personnes concernés par les effets du bruit, l'ARS Martinique recommande à la population de se protéger contre les risques auditifs liés à une exposition prolongée à des niveaux sonores élevés grâce à l'utilisation de protections auditives individuelles comme les bouchons d'oreilles et casques anti-bruit.

Pour les enfants, la protection auditive est indispensable mais les éloigner des sources sonores reste le meilleur moyen de prévention. **Chez les enfants de moins de 3 ans, les intensités de sons autour de 85 à 115 décibels (dB) peuvent entraîner des lésions irréversibles, surtout après plusieurs heures d'exposition.** En cas de douleurs, sifflements, bourdonnements, persistants ou difficultés à suivre une conversation, consultez votre médecin ou un ORL.

De plus, afin de lutter contre les risques auditifs, **6 000 bouchons d'oreilles et 500 casques pour enfants seront distribués gratuitement aux référents communaux des villes accueillant des parades carnavalesques ce mercredi 19 février à 10h30 à l'Agence Régionale de Santé.**

Soyons vigilants face aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

La période des festivités du carnaval favorise le rapprochement et les comportements à risque sans que la vigilance soit toujours de mise.

Au-delà de l'usage du préservatif masculin ou féminin qui reste le seul moyen de contraception pour prévenir des IST (*Chlamydiae*, *gonocoque*, *syphilis*, *herpès génital*, *hépatite B*, *VIH/Sida*), l'ARS rappelle l'importance du dépistage grâce à « **Mon test IST** », de manière régulière et en cas de comportement à risque.

Pour rappel, ce dispositif, sans ordonnance, sans rendez-vous, à la demande de l'utilisateur, est pris en charge à 100% pour les moins de 26 ans et à 60% pour les autres. Plus d'information sur <https://www.martinique.ars.sante.fr/dispositif-mon-test-ist-0>.



Tous responsables face à la consommation d'alcool

Les festivités du carnaval se déroulent souvent sous des températures élevées, et la consommation d'alcool peut aggraver les risques de déshydratation et de coups de chaleur. Cette consommation peut également occasionner des comportements à risque : conduite en état d'ivresse, rapports sexuels non protégés, agressivité... Il convient d'être vigilant vis-à-vis de sa consommation d'alcool, de bien s'alimenter et de boire régulièrement de l'eau.

L'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de Martinique poursuivent leur stratégie de lutte contre les conduites addictives en collaboration avec les acteurs locaux œuvrant dans le domaine des addictions, à travers le plan régional 2024-2027.

[Plan régional de mobilisation contre les conduites addictives \(PRMCA\) 2024-2027 | Agence régionale de santé Martinique](#)



Scannez le QR-code pour télécharger notre kit de communication et en savoir plus sur notre campagne, ou retrouvez nous sur :

<https://www.martinique.ars.sante.fr/carnaval-2025-vide-san-risk-pwoteje-kow>.

Contact presse ARS

Cellule communication - ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696236863/ 0696822475